



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



*This project is made possible by the support of the American People through the United States Agency for International Development (USAID). The contents of this project are the sole responsibility of MBG and do not necessarily reflect the views of USAID or the United States Government.”*

# **Nouvelle Aire Protegee** *Forêt Analalava :* **ETAPE DE CREATION**



Rapport CAG : 18 Décembre 2008  
Par Missouri Botanical Garden



## **Introduction**

La forêt d'Analalava appartient à la Commune rurale de Foulpointe, La forêt d'Analalava se trouve dans la Commune Rurale de Foulpointe dans le District de Toamasina II, Région Atsinanana, Province Autonome de Toamasina, ayant une superficie totale de 204ha (Carte 1). Elle se situe à 6km au sud-ouest de Foulpointe et est traversée par la route reliant Foulpointe à Andondabe. Elle est comprise entre la latitude 17°41' et 17°42' Sud et 49°27' et 49°26' de longitude est, d'altitude variant de 10 à 79m. Elle chevauche entre 7 Fokontany Foulpointe (Est), Bongabe et Analabemazava (Ouest), Ambohitsinona et Marofaria (nord), Morarano et Ambohimanarivo (Sud)

La population est de 22,585 habitants (Avril 2006) dans la commune (10 Fokontany)

## **Presentation du site**

La forêt représente un des fragments de formation dense humide de basse altitude. Une forêt qui s'allonge sur une crête d'environ 3km de long et 1km de large (200ha), abrite une richesse floristique et faunique importante (environ 300 espèces de plantes, 5 espèces de lémurien, 7 espèces de micromammifères, 51 espèces d'oiseaux, 33 espèces de reptiles et 23 espèces d'amphibiens).

Malgré l'état de dégradation avancé de la forêt, elle attribue de multiples services pour les paysans environnant en tant que réservoir d'eau d'irrigation des rizières, lieu de collecte des plantes médicinales etc. La proximité du site à une ville touristique où une forte demande en matériels de construction s'accroît d'une part et la pratique de la culture sur brûlis, feux incontrôlés d'autre part, mènent à risque de disparition cette forêt.

Face à cette situation, la Direction Régionale du Ministère de l'Environnement des Forêts et du Tourisme de Toamasina, et le *Missouri Botanical Garden* ont collaboré pour la désignation de cette forêt comme une nouvelle aire protégée. Après avoir réalisé l'étape préliminaire de création, un arrêté de protection temporaire a été sorti selon MINENVEF-MEM - 16072 du Août 2006. Un financement de CAG-MIARO USAID a été obtenue pour la réalisation des certaines activités liées au processus de création définitive de cette aire protégée. Des plans d'activité a été établie et réalisé en concertation avec tous les membres du comité de gestion de la forêt.

## **But et Objectifs**

But : Réduire la vitesse de la déforestation face au taux de croissance élevé de la population et améliorer l'économie de la vie rurale dans des zones cibles

Objectifs

- 1) Désigner la Forêt d'Analalava comme une NAP avec l'entière participation des parties prenantes locales.
- 2) Fournir des documents de référence pour la gestion future du site
- 3) Etablir les structures locales de gestion.

## Présentation du résultat

Dans l'ensemble, les activités ont été divisées en 2 volets tenant compte des objectifs de l'intervention : 1- Préparation du dossier et 2- Mise en place des structures associatives de gestion. Enfin, le présent rapport comporte une brève description des contraintes et des perspectives.

### Volet 1: Préparation du dossier

ACTIVITE	REALISATION	A FAIRE
Elaboration du plan et outils de communication	film, dina illustré	
Sensibilisation, inventaire des droit, responsabilité, revenue, relation entre les parties prenantes (see table below)	Consultations publiques dans tous les Fokontany périphériques (COMIITE DE GESTION, CD'ORIENTATION ET DE SUIVI, population)  →Convention communautaire	
Délimitation définitive et matérialisation des limites géo référencées de l'Aire protégée.	Consultations publiques dans tous les Fokontany : collectes doléances	Descente terrain Coordonnées GPS, peinture,
Elaboration du Plan d'Aménagement et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale.	-Elaboration de la pré-carte -Atelier de validation de la carte définitive -Plan d'Aménagement -EIE collectes de données	-Atelier validation PAG - PGESS -multiplication et soumission de dossier auprès du comité SAPM

Consultations publiques (sensibilisation, inventaire des 4R : droit, responsabilité, revenue, relation entre les parties prenantes) dans tous les Fokontany périphériques

### INTER-RELATION ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES

	Très forte corrélation
	Forte corrélation
	Corrélation moyenne
	Aucune corrélation

4 R	Guides	TSIRINALA	VELONALA	Population riveraine	Tangalamena	MBG	BMC	Fokontany	MINEFT DREFT	Commune	Opérateurs touristiques
Guides											
TSIRINALA	Information Communication										
VELONALA	Contrôle : - autorisation - billets	Information Communication									
Population riveraine	Echanges d'information	Information Communication	Information Communication								
Tangalamena	Informations sur les us et coutumes	Application du DINA Decisions a prendre	Application du DINA Decisions a prendre	Sensibilisation et Application du DINA							
MBG	Formation Suivi Echanges d'information	Appui technique matériel et financier	Appui technique matériel et financier	Appui technique matériel et financier Développement	Imprégnation						
BMC	Echanges d'information	Application du DINA	Application du DINA	Sensibilisation, Sanction et repression	Sensibilisation Et application Du Dina						
Fokontany	Echanges d'information	Echanges d'information	Echanges d'information	Sensibilisation et developpement	Collaboration application du Dina	Appui technique matériel et financier	Echange d'informations				
MINEFT DREFT	Suivi Echanges d'information	Compte rendu et Rapport Echanges d'info	Appui technique matériel et financier Développement	Sensibilisation et Sanction ou repression	Collaboration	Transfert de gestion	Echanges d'information	Suivi			
Commune	Suivi Echanges d'information	Collaboration technique et échanges d'information	Suivi et collaboration	Sensibilisation et developpement	Collaboration	Echanges d'information Appui technique matériel financier	Suivi et Echanges d'information	Soutien pour le développement	Reboisement Gestion		
Opérateurs touristiques	Relation permanente	Respect de la déontologie de la profession	Collaboration	Offre d'emploi	Respect des us et coutumes	Formation et échanges d'information	Echanges d'information	Collaboration	Contrôle et suivi	Taxes et impôts Permis de construire	

**PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION (PAG)**

<b>ZONE</b>	<b>Superficie</b>	<b>OBJECTIF</b>	<b>INVENTAIRE DE L'EXISTANT</b>	<b>PROPOSITIONS ENVISAGEES</b>	<b>RESPONSABLES</b>
NOYAU DUR	environ 80ha	-Conservation de la faune et de la flore -Amélioration et multiplication des espèces faunistiques et floristiques -Développement de la recherche	-Forêt sur sol latéritique et sablonneux -Espèces endémiques au site d'Analalava	-Restauration de l'écosystème -Amélioration quantitative et qualitative de la faune -Promotion de la recherche	Tsirinala (Velonala, BMC)
ZONE ECOTOURISTIQUE	environ 124ha	-Source de revenu -Attraction touristique -Loisirs	-Faune et flore attrayante -Autres attraits :sources, étangs, cascades	-Pistes et circuits -Chalets et ponts	Tsirinala (MBG, Velonala Commune)
ZONE D'INVESTISSEMENT ECOTOURISTIQUE (ZIE)	6 ha	-Accueil des touristes -Promotion des activités écotouristiques -Mise en valeur du patrimoine communal	Bruyère, Niaouli, Eucalyptus, Goyavier	Bungalow, Aire d'attraction, Bureau	Tsirinala (Commune MBG, Velonala), DREFT
ZONE DE REBOISEMENT	121 ha	-Connections des fragments forestiers -Reboisement de la savane -Production de bois d'usage courant (reboisement privé)	-Savane, Grevillea -Quelques espèces à croissance rapide (Eucalyptus et Acacia) et des arbres fruitiers (Jacquiers et Moringa)	-Réserve Foncière de Reboisement (RFR),= reboisement communautaire -Essence à croissance rapide (Eucalyptus, Acacia)	-Commune, Velonala, Fokonolona, -DREFT et opérateurs
ZONE DE DROITS D'USAGE	Forêt: 7ha Marais (penjy + via)= 700ha	-Maintien des us et coutumes -Collecte des produits à usage courant et activités artisanales	-Forêt (Analakely sy Ambatonify), <b>-Penja</b> (Mandenkaratra, Antohodrano, Soavina, Ampitandrefana, Andramoma) <b>-Ravinala</b>	-Conservation de l'existant -Gestion durable des ressources naturelles	-Tsirinala (Velonala, Tangalamena Fokontany) -Communauté
PEPINIERE	2 ha	-Production des jeunes plants - Source de revenu -Vulgarisation de nouvelles techniques culturelles -Recherche	Jeunes plants, Pépinière, Chalets, Etang, Rizières	Entretien de l'existant et amélioration	MBG sy Velonala
ZONE DE RESTAURATION	Environ 40ha	-Extension de la forêt existante -Multiplication des espèces autochtones -Extension des zones de pâturage des animaux sauvages	-Partie dénudée, Arbustes, Ravinala -Autres cultures existantes	Reboisement des espèces autochtones	Tsirinala (Velonala, MBG)
ZONE D'OCCUPATION CONTROLEE (ZOC)	envrion 300ha	Création de zone tampon -zone de production des riverains	Cultures existantes (arbres fruitiers, <i>Grevillea banksii</i> ) et Savanes	Cultures sans brûlis Cultures améliorées	Tsirinala (Velonala, MBG)

## Volet 2: Mise en place des structures associatives de gestion

ACTIVITE	REALISATION	A FAIRE
comité de gestion,	Réunion de constitution du comité de gestion, du statut, règlement intérieur et du cahier des charges	Formation fonctionnelle du comité de gestion Formalisation (Mairie)
Comité d'évaluation et d'orientation	Réunion de constitution, statut, règlement intérieur et cahier des charges	

### Contraintes

- Chronogramme : D'une part, le programme est saturé pour les partenaires en vue de cette fin de l'année et d'autre part la population n'est plus disponible car le début des travaux de champs commence déjà. Il nous a été très difficile d'organiser des réunions villageoises et des réunions en ville (pour inviter les villageois). Aussi nous étions dans l'obligation de reporter les dates de plusieurs réunions
- La saison de pluie commence et des villages concernés dans des endroits éloignés ne sont plus accessibles : il y avait débordement des rivières.
- Utilisation du fond selon les lignes budgétaires prévues sont plutôt difficile: il y a plus de dépenses dans les transports que dans la réservation hôtel. Ce changement été le choix des autorités invités aux ateliers. En effet, pour être à Tamatave dans la soirée, afin de profiter d'un peu de temps pour leur travail au bureau, ces personnels invités voulaient pas rester à l'hôtel Foupoinde mais demandaient toujours de retourner à Tamatave tous les soirs.
- Une hausse de prix locale n'était pas prévue dans cette période de l'année.

### Perspectives

Après l'obtention du décret de création définitive, le comité de gestion va soumettre une demande de classement de l'Aire Protégée comme **Parc Naturel**. Nous escomptons que l'ouverture d'une partie de la Forêt d'Analalava au public va constituer **un mécanisme de financement durable** à partir des droits d'entrée générés. Dans ce cas, une **collaboration étroite avec des opérateurs économiques** (hôteliers, restaurateurs, transporteurs) est envisagée afin de maximiser la rentabilité du projet. Néanmoins, pour pouvoir lancer le projet d'écotourisme, **un fond de démarrage** s'avère nécessaire.